



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

LE CAIRE, le 2 décembre 1969

10, Sh. Abdel Khalek Saroit
Téléphones 78171-78172

Réf.: 010.23 - TZ/do
SO.010.210

CONFIDENTIELLE

Au Service du protocole
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Relations avec le Soudan
et la Somalie

cn	RUMS	BSS	GB	W	a/a
Date	5/12	8	9/12	///	9/12
Visa	EU	ne	TB	gn	gn
EPD	5. Dez. 1969				
Ref.	p. B. 15. 21. Soudan				
	p. B. 15. 21. Somalia				

Monsieur le Ministre,

L'évolution politique qui se dessine au Soudan et en Somalie, les deux pays africains auprès desquels je suis également accrédité, m'incite à vous soumettre quelques réflexions touchant à l'état des relations diplomatiques entre la Suisse et les deux Etats en question.

Soudan : Si le gouvernement de Khartoum a bien accrédité à Berne son ambassadeur résident à Paris, je ne sache pas que ce dernier fasse dans notre pays de bien fréquentes visites. Il a par ailleurs fermé, avec effet au 13 août de cette année sauf erreur, la mission économique soudanaise à Berne et mis ainsi fin à l'activité en Suisse de M. Mekki Abbas, conseiller économique.

L'on ne peut se dissimuler, d'autre part, que l'équipe révolutionnaire qui détient le pouvoir à Khartoum pratique d'ores et déjà et pratiquera désormais de plus en plus une politique orientée vers les pays de l'Est et les pays dits progressistes tant en ce qui concerne les grandes options que les choix de nature économique.

Le moment était-il dès lors bien choisi pour nommer à la tête de notre Ambassade à Khartoum comme chargé d'affaires, un conseiller chevronné, désignation qui contribue à relever le "standing" de cette représentation. Il va sans dire que je ne veux nullement remettre en cause, ce disant, le choix de M. Béglé, auquel j'ai donné mon approbation, mais souligner seulement que notre position vis-à-vis du Soudan ne devra cesser d'être soumise à un examen critique.

La Suède, vous le savez, n'a pas hésité à fermer ses bureaux à Khartoum. C'est là une solution radicale peu recom-

- 2 -

mandable à l'heure actuelle, me semble-t-il. Plusieurs de mes collègues occidentaux ne l'approuvent pas, dans l'idée que c'est précisément aujourd'hui qu'une présence occidentale à Khartoum peut ralentir le mouvement du régime vers la gauche et permettre de sauvegarder encore quelques positions traditionnelles.

Somalie : Par lettre du 2 avril, je vous ai fait part des diverses solutions qui étaient à l'étude à Mogadiscio en ce qui concerne l'accréditation d'un ambassadeur à Berne. Or, rien ne s'est passé depuis lors, à ma connaissance. Il est clair qu'il n'incombe pas à la Suisse de prendre une quelconque initiative pour améliorer une telle situation. Mais tant qu'elle durera, j'estime n'avoir pour ma part qu'à limiter au strict minimum mes visites à Mogadiscio, en ce qui touche tant à leur fréquence qu'à leur durée.

Comme le Soudan, la Somalie s'oriente de plus en plus vers une politique marxiste et multiplie les contacts avec le bloc communiste. Les espoirs de voir les échanges commerciaux se développer deviennent de plus en plus aléatoires. Bien sûr, notre agence consulaire à Mogadiscio nous rend des services et je n'entends pas remettre son existence en cause.

C'est donc simplement une certaine déception que j'exprime dans les réflexions qui précèdent, constatant que toute entreprise est laissée à la Suisse, alors que nos partenaires me paraissent par trop négliger les plus simples règles diplomatiques. Je ne vois donc pas où, en l'occurrence, les règles de la réciprocité concernant les relations entre Etats y trouvent leur compte.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

A. Parodi